Motion 1338

pour une politique industrielle tournée vers l'avenir

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la perte en trois ans, selon les statistiques du recensement fédéral des entreprises de 1998, de 37 % de places de travail dans l'industrie des équipements électriques et de 30 % des emplois dans le secteur de la métallurgie;
- en dix ans, de 1985 à 1995, la disparition de 10.000 emplois dans le secteur industriel genevois, dont 4.000 emplois ces trois dernières années:
- le départ de grandes entreprises industrielles en 1999, telles que BAT ou la disparition d'autres plus petites comme Filinter et la suppression d'une centaine d'emplois en l'an 2000 chez Metalor et chez Sécheron;
- le besoin de renforcer la politique industrielle de Genève ;

invite le Conseil d'Etat

- à produire d'ici la fin de l'année 2003 un rapport sur l'état des lieux de l'industrie genevoise du point de vue de sa situation concurrentielle et de ses conditions-cadres;
- à proposer toute démarche utile à la sauvegarde de l'industrie genevoise, notamment dans les domaines de la formation, de la fiscalité, de la politique de zones d'activité et des conditions d'accès à l'énergie;
- à octroyer des conditions tarifaires préférentielles aux petites et moyennes entreprises à caractère industriel dans leurs achats de fluides distribués par les Services industriels de Genève.